

Les vétérinaires appelés au secours des hôpitaux

Pour faire face au manque de matériel anesthésique et aux concentrateurs d'oxygène, le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires a demandé à ses adhérents de faire don de leurs matériels aux centres hospitaliers.

Appel aux dons

Sur demande du ministère de la Santé, le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires a lancé un appel à la « solidarité avec la médecine humaine ». L'appel concerne en particulier une demande de matériel. « Si vous possédez du matériel d'anesthésie et de réanimation et si vous êtes disposés à le mettre à la disposition des hôpitaux en cas de nécessité, vous pouvez compléter en ligne un questionnaire concernant les respirateurs d'anesthésie, les concentrateurs d'oxygène et les scopes » peut-on lire dans le communiqué envoyé à tous les professionnels français.

Les vétérinaires ont jusqu'au 23 mars 2020 pour répondre à cet appel. Pour le moment, aucune demande de personnel n'a été faite. Mais à titre individuel, de nombreux professionnels de la médecine animale ont déjà renforcé les rangs des équipes hospitalières.

Manque de matériel

Le matériel pourrait être utilisé pour les malades du coronavirus nécessitant une aide respiratoire. En effet, les hôpitaux sont confrontés à un afflux massif de malades nécessitant une réanimation. Le bilan des personnes en réanimation ne cesse d'augmenter, on compte actuellement plus de mille personnes sous oxygène. Alors que le pic épidémique n'est pas passé, il manquerait plusieurs milliers de lits de réanimation partout en France, et particulièrement dans l'Est et en Ile-de-France.

Une décision qui a déjà été prise Outre-Manche. Selon Bloomberg, le gouvernement britannique aurait lui aussi fait appel aux vétérinaires du pays ainsi qu'à leurs fournisseurs pour qu'ils partagent leurs respirateurs artificiels avec le National Health Service, le système de santé publique au Royaume-Uni.

En France, malgré la période de confinement les cliniques vétérinaires restent ouvertes. Afin de mobiliser un maximum de personnel dans les hôpitaux, celles-ci déprogramment les opérations de convenances comme les stérilisations. La SPA rappelle également que les animaux ne sont pas vecteurs de virus et qu'il existe une barrière d'espèce, c'est-à-dire que le virus ne devrait pas passer des animaux aux humains, et inversement. Ce n'est donc pas la peine de les abandonner.